



Permis probatoire et alcool.

Par **sandrine0**, le **19/02/2012 à 09:42**

Bonjour,

Ma fille vient d'avoir un accident de la route, le contrôle à l'alcootest était positif. Problème : elle a encore le permis probatoire. Elle risque une annulation de son permis. Comme elle n'a que 6 points mais elle doit en récupérer 3 dans deux jours (accident le 18 récupération des points le 21 du même mois) risque-t-elle l'annulation ou, du fait qu'elle récupérait 3 points, peut sauver son permis ?

Merci de me répondre.

Salutations,

Denis.

Par **Tisuisse**, le **19/02/2012 à 10:41**

Bonjour,

Je vous conseille la lecture des post-it en en-tête de ce forum, en particulier :

- celui qui traite de la conduite sous alcool,
- celui qui traite des conducteurs en probatoire,
- celui qui traite des récupérations de points.

Bonne lecture.

Une info qui nous manque : quel est le taux d'alcoolémie relevée ?

Bien entendu, pour toute question complémentaire ou pour toute demande d'éclaircissement, revenez sur ce même topic et nous vous répondrons.